

Compte-rendu du 18 juin 2019

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Virginie GOURBAT, Nathalie DESBORDES, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD Sébastien FISSOT, Laurent ROUBINET, Jean-Bernard RIVASSEAU.

ABSENT : Aurélie RANOUIL procuration donnée à Virginie GOURBAT

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Début du conseil : 19h

Le maire lit l'ordre du jour. Le secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 11 avril 2019 qui est adopté à l'unanimité.

Chemins ruraux

L'enquête publique concernant l'aliénation des chemins s'est déroulée du 9 au 23 avril 2019, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la désaffectation de tout ou partie des chemins ruraux : la Croix la Ganne, Guinemart, Bellevue, Bertran de Born, du chemin d'exploitation 117, 8, 131 et de les vendre aux propriétaires riverains qui se sont portés acquéreurs, M. et Mme GOURBAT (chemin La Croix la Ganne), M. et Mme REDON (Guinemart), M. et Mme GONCALVES (Bellevue), M. et Mme GIBAUD (Bertran de Born), M. ALBIER (chemin d'exploitation N° 117), M. Denis VAUTIER et Mme Sophie DEVOYON (chemin d'exploitation N° 131), M. et Mme GIZARDIN (chemin d'exploitation N°8). La signature des actes pourra se faire un samedi matin avec Maître EXBRAYAT à la mairie.

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus dans le cadre d'un accord local

La composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus sera fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux selon un accord local, fixant à 35 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté, réparti, conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT de la manière suivante :

Nom des communes membres	Populations municipales	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Nexon	2559	6
Châlus	1611	4
Bussière-Galant	1335	3

Flavignac	1054	2
Saint-Maurice les Brousses	1045	2
Saint-Hilaire les Places	882	2
Saint-Priest Ligoure	672	2
Dournazac	650	2
Les Cars	630	2
Pageas	580	2
Janailhac	540	2
Meilhac	529	2
Saint-Jean ligoure	528	2
Rilhac-Lastours	371	1
Lavignac	147	1

Le Conseil n'approuve pas par 10 voix contre, la répartition proposée et aurait souhaité avoir au moins 2 sièges afin que ce ne soit pas toujours le même élu qui représente la commune.

Vidéo protection

Dans l'objectif de renforcer ses moyens visant à assurer la tranquillité et la sécurité publiques, et pour répondre aux problématiques de la délinquance, (dégradation de biens publics, atteintes à la tranquillité publique, respect de l'ordre public, etc.), la commune de Rilhac-Lastours a décidé de mettre en œuvre un programme de vidéoprotection sur son territoire. Celui-ci correspond à l'implantation de caméras vidéo sur ses bâtiments publics (garage communal, éco-points et mairie) destinées à mieux protéger les sites et espaces publics, et à pouvoir prévenir les faits délictueux et identifier leurs auteurs lorsqu'ils ont lieu. En effet, des dégradations ont pu être commises sur certains sites publics ainsi que des nuisances diverses sur ces lieux, ce qui motivent aujourd'hui quelques implantations de caméras destinées d'abord à prévenir et dissuader leurs auteurs potentiels, et ensuite à permettre de mieux identifier les faits, leurs circonstances et leurs auteurs s'ils sont commis.

Syndicat Vienne Briance Gorre

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre doit modifier ses statuts suite à la transformation de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole en Communauté Urbaine et au changement d'adresse du siège du Syndicat VBG. Le Conseil approuve cette modification.

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV)

Le Conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'extension du périmètre du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) et au projet de labellisation du Syndicat en EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau).

Subventions

Le Conseil Municipal, accepte de donner une subvention de 50 € au GVA féminin et de reconduire, pour les mêmes montants qu'en 2018 celles données aux associations communales.

Il émet un avis favorable à la contribution financière de 238,14 € pour l'année 2019 à la SPA.

Réfection du marquage au sol

Le Conseil ACCEPTE la proposition du Maire concernant une demande de subvention au Conseil départemental pour des travaux de marquage au sol. La signalisation horizontale devra être refaite suite à la réfection de la route départementale 15 dans le bourg de Rilhac.

Décisions modificatives

Le Maire indique afin de régulariser le budget primitif, des opérations d'ordre concernant les études préalables aux travaux de l'église sont nécessaires, ainsi que pour la neutralisation des amortissements de subventions d'investissement.

Embauche d'un agent au service technique

Le Maire informe le Conseil la nécessité d'employer un nouvel agent au service technique suite à la démission de Pierre BERGER. Il propose la création d'un de poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences. Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 50 % pour la Haute-Vienne. Le Conseil accepte cette proposition.

Questions diverses

Le Maire remercie les personnes qui ont bien voulu participer à la création de la clôture autour de l'église de Lastours.

Il propose d'engazonner les allées du cimetière au mois de septembre et de goudronner les entrées des riverains de la route des Chevaliers entre le Chemin du Roy et les Garennes avec le Point à Temps.

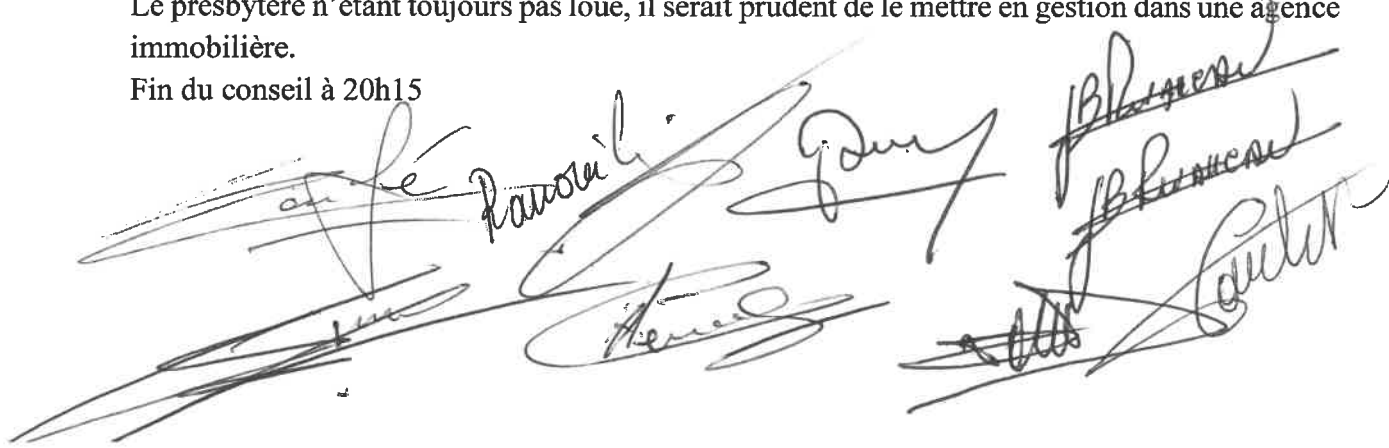
La campagne 2019 du fleurissement va débuter, le jury communal passera la 1^{ère} semaine de juillet et le jury de présélection pour le concours départemental le 8 juillet. La date de la remise des prix de la saison 2018 sera le 28 juin à 18h30 à la salle du conseil (convocation et feuilles d'inscription distribuées dans les boîtes aux lettres).

M. DEBORD explique que l'association « La Citoyenne solaire » a mis en place un outil de diagnostic ou module de suivi pour la production d'énergie. La commune pourrait solliciter l'association pour pouvoir utiliser cet outil pour les panneaux solaires.

Le 14 et le 17 juin 3 classes sont venues sur la commune pour des journées de sensibilisation des scolaires aux énergies renouvelables, en partenariat avec Eol87, le SEHV, la fédération des énergies éoliennes. Animation de Mathieu BASSARD pour les milieux aquatiques.

Le presbytère n'étant toujours pas loué, il serait prudent de le mettre en gestion dans une agence immobilière.

Fin du conseil à 20h15

The bottom of the page features several handwritten signatures in black ink. The signatures are written over the text of the meeting minutes. Some of the names are partially legible, including 'Ravault', 'Goury', 'Blanc', and 'Coutet'. The signatures are written in a cursive style.